

XXVIII^{ème} CONFERENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Santa Cruz de Tenerife, le 8 novembre 2023

Les Présidents des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne, réunis lors de la XXVIII^{ème} Conférence annuelle, à Santa Cruz de Tenerife, sous la présidence de M. Fernando CLAVIJO BATLLE, Président des Canaries, adoptent la déclaration finale ci-après :

DÉCLARATION FINALE

Les Régions ultrapériphériques (RUP), comme le reste de l'Union européenne (UE), évoluent dans un contexte géopolitique, marqué par une dégradation de la situation internationale, qui a encore exacerbé leur vulnérabilité et leur dépendance à l'égard de l'extérieur.

Les conflits armés dans le monde et l'instabilité de nos environnements géographiques, en particulier en Afrique et dans les Caraïbes, appellent des réponses concrètes en vue d'assurer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de l'Union européenne, y compris dans ses territoires les plus éloignés.

De même, les potentiels élargissements de l'Union européenne dans les prochaines années rendent notre avenir encore plus incertain.

L'UE doit rechercher des équilibres pour l'avenir tout en assurant sa stabilité et sa cohésion interne sur la base de l'approche de l'autonomie stratégique prônée par la Commission européenne. Cette approche ne peut être seulement continentale, elle doit également être appliquée à nos régions, qui sont les plus éloignées du continent européen.

Les élections européennes de l'année prochaine seront décisives pour l'avenir immédiat de l'UE car elles donneront naissance à un nouveau Parlement européen et





détermineront la composition de la nouvelle Commission européenne: deux institutions essentielles pour la promotion d'une Europe unie et d'une ultrapériphérie visible.

L'avenir de la politique de cohésion

Nous invitons les nouvelles institutions à défendre la politique de cohésion en tant que pilier fondamental du processus d'intégration européenne, en préservant son identité et ses objectifs initiaux, ainsi que son approche actuelle de gouvernance multiniveaux.

De plus, le principe de « ne pas nuire à la cohésion » devrait se traduire dans toutes les politiques européennes, en évitant toute initiative qui aurait un impact négatif sur la cohésion territoriale, voire même qui délaierait certaines régions, préoccupation devant être clairement partagée par nos États.

Les territoires pris dans le « piège du développement », tel que décrit dans le 8^{ème} rapport sur la cohésion, sont le terreau de sentiments anti-européens, qui exigent des réponses à la fois précises et immédiates. Nous jugeons donc essentiel de renforcer l'adaptation des politiques européennes et de leurs mesures d'accompagnement afin d'améliorer l'attractivité de nos régions tout en assurant le principe de justice sociale.

Budget européen

La révision du Cadre Financier Pluriannuel offre une occasion privilégiée de doter l'Union des ressources nécessaires pour relever les défis actuels et futurs dans un esprit de solidarité, qui tienne compte du principe de réalité géographique. Tout nouvel instrument doit garantir l'inclusion des régions ultrapériphériques, conformément à l'article 349 TFUE, pour éviter que seules les régions les plus développées en bénéficient.

Par ailleurs, nous demandons aux institutions européennes d'accélérer autant que possible les négociations des propositions législatives afin de permettre le report de la clôture de la programmation 2014-2020.



Ajustement à l'objectif 55

Le processus de négociation du paquet législatif « Ajustement à l'objectif 55 » est presque achevé. Bien que les RUP aient obtenu certaines exceptions et dérogations, clairement insuffisantes et principalement temporaires, elles restent fortement préoccupées par les effets de la mise en œuvre des diverses mesures sur leurs économies, sur la mobilité de leurs citoyens, sur l'approvisionnement à des prix raisonnables et leur convergence avec l'Union européenne.

Nous exigeons la réalisation d'une étude d'impact globale sur la mise en œuvre de ce paquet et d'une analyse des effets cumulés et combinés de ses différentes mesures sur les RUP.

A l'instar de la récente évolution du coût de l'application de ces objectifs à l'industrie automobile européenne, les difficultés de leur mise en œuvre dans les régions ultrapériphériques doivent également être prises en compte.

Nous plaçons pour que les actes délégués de la Commission européenne portant sur le paquet législatif et les rapports successifs sur la mise en œuvre de chacune de ses mesures, évaluent spécifiquement la situation des régions ultrapériphériques au titre d'une rubrique particulière.

Énergie

Compte tenu de leur situation géographique et dans un contexte de défis et d'objectifs toujours plus ambitieux, les RUP doivent recevoir un soutien accru pour la valorisation de toutes leurs ressources naturelles, y compris la biomasse et l'hydrogène, tant pour la production que pour le stockage.

Migration

L'Union européenne est un pôle d'attraction pour nos voisins et cette situation perdurera si nous ne parvenons pas à combler le fossé du développement. La réponse de l'UE à la situation de la migration irrégulière restera inefficace tant que ses



instruments seront inadaptés à la réalité du phénomène, puisqu'elle néglige les régions en première ligne de cette crise humanitaire.

Outre l'adoption de mesures à long terme conçues dans une optique de co-développement avec les pays d'origine et la mise en place de couloirs de migration légaux, ordonnés et sûrs, il est impératif de faire face aux situations d'urgence que nous connaissons. Nous demandons à nouveau une véritable coresponsabilité de l'Union et de tous ses États membres, en assurant une prise en charge digne et respectueuse des droits de l'Homme pour les migrants, y compris les mineurs non accompagnés.

A ce titre, au-delà des évolutions vers une allocation spécifique du FAMI aux RUP confrontées au phénomène de la migration irrégulière, qu'il convient d'articuler de manière plus flexible, sur la base d'indicateurs réalistes, et compte tenu de l'imprévisibilité et de l'urgence, nous appelons à l'adoption de mesures spécifiques, à l'instar de la réponse apportée à la Commission à la situation de Lampedusa.

Coopération territoriale européenne

Notre position géographique est un atout pour l'ensemble de l'Europe. Nous appelons donc les institutions européennes à approfondir, dès à présent, leur réflexion sur l'intégration régionale des RUP.

Nous accueillons avec satisfaction les avancées annoncées par la Commission européenne durant l'événement sur l'insertion régionale des RUP organisé par la présidence espagnole du Conseil de l'UE et nous lui demandons d'adopter une véritable politique de « grand voisinage » avec des instruments ad hoc et des ressources dédiées.

Dans ce contexte, nous demandons à la Commission européenne à ce que soit prise en compte dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel la coordination des fonds pour la réalisation de projets des RUP à travers une dotation budgétaire spécifique au titre de la politique extérieure, en lien avec les programmes de coopération territoriale européenne des RUP.



Fiscalité et douanes

Nous soulignons l'importance stratégique de nos régimes fiscaux spécifiques en tant que moteurs économiques de nos régions respectives et appelons à leur protection, y compris la zone franche de Madère, dans le contexte de la conclusion des récents accords internationaux qui cherchent à harmoniser la fiscalité directe.

Cette situation spécifique doit également être considérée dans le cadre de la future réforme douanière, pour laquelle nous demandons la réalisation d'études d'impact préalables dédiées.

Transports

Nous sollicitons la création d'un programme opérationnel financier spécifique pour les transports et la connectivité dans les RUP (POSEI transport), hors fonds structurels, qui puisse pallier les difficultés liées à l'éloignement et à l'augmentation des prix, afin de garantir la connectivité de nos régions au niveau interne, national et européen.

Agriculture

Nous demandons que la collaboration interinstitutionnelle soit encouragée afin de renforcer le budget du POSEI en vue d'améliorer notre autonomie agricole, agroindustrielle et agroalimentaire. Nous attendons de l'évaluation en cours du POSEI qu'elle confirme ce besoin exprimé depuis des années.

Par ailleurs, dans le cadre de la révision du Règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes, nous réaffirmons la nécessité de tenir compte de nos caractéristiques spécifiques, notamment en ce qui concerne le transport maritime d'animaux vivants.



Pêche

La politique commune de la pêche et la politique maritime doivent être réformées pour permettre le développement des filières de pêche et de l'économie bleue durable dans les RUP qui restent des points d'ancrage de l'Europe dans leurs bassins respectifs.

Si le relèvement du seuil d'aide *de minimis* constitue une avancée, pour autant, cela ne peut pas être la solution aux problèmes du renouvellement de la flotte de pêche. C'est pourquoi nous réitérons la nécessité pour la Commission de garantir, dès à présent, le soutien à ce renouvellement par une flexibilisation de la politique commune de la pêche, en modifiant la méthodologie actuelle exigée pour démontrer un équilibre entre la capacité de pêche et les possibilités de pêche, difficilement applicable dans les RUP.

Pour la prochaine période de programmation, nous réitérons notre demande d'inclure dans le FEAMPA la possibilité de soutenir le renouvellement de la flotte dans les RUP.

Partenariat institutionnel

Commission européenne

Nous espérons que la nouvelle Commission européenne réactive les outils de partenariat qui avaient été, par le passé, mis à la disposition des RUP et que nous considérons comme acquis, en particulier le Forum de l'ultrapériphérie, élément essentiel pour la visibilité de nos régions.

Nous affirmons que la stratégie européenne pour les RUP est le résultat d'un processus de construction conjointe qui ne saurait remettre en cause les acquis consolidés de l'ultrapériphérie, évitant toute interprétation restrictive qui porterait préjudice à nos intérêts.

Nous demandons à la nouvelle Commission de maintenir le même niveau d'attention particulière accordé jusqu'à présent à l'ultrapériphérie, par le biais de l'unité RUP. Nous demandons que son rôle de coordination interservices soit renforcé et que ses



fonctions évoluent afin de permettre une analyse plus approfondie des dossiers concrets.

Nous saluons l'intention de la Commission d'investir dans nos atouts, c'est pourquoi nous appelons à la poursuite des efforts en vue de renforcer les capacités de nos ressources humaines, notamment lors de la préparation et de la gestion des projets européens dans le cadre des programmes horizontaux.

Parlement européen

Nous remercions le Parlement européen pour son dernier rapport sur la stratégie RUP en particulier son ambition de formuler des propositions qui vont au-delà de la Communication de la Commission. Nous attendons que son soutien soit maintenu avec la même intensité, pour la prochaine législature.

Conseil de l'UE

Nous comptons sur la présidence espagnole pour compléter le travail de défense de l'ultrapériphérie promu par ses prédécesseurs, les présidences portugaise et française, et nous lui demandons expressément de promouvoir, dans les conclusions du Conseil Affaires Générales, des orientations politiques claires qui permettront de faire évoluer la stratégie pour les RUP dans le sens indiqué par le Parlement européen ainsi que par les États et les régions dans leur position commune du 19 janvier 2022.



Dans un monde en évolution et confronté à des crises successives, cumulées et inattendues, face aux défis posés par la transition économique et sociale vers un monde plus vert et plus numérique, et face aux débats imminents tels que l'avenir de la politique de cohésion et la répartition solidaire du budget européen, nous percevons toujours le besoin de faire prendre conscience de nos caractéristiques spécifiques afin de continuer à progresser vers une Europe respectueuse et sensible aux réalités territoriales.

AÇORES

CANARIES

GUADELOUPE

GUYANE

MADÈRE

MARTINIQUE

MAYOTTE

LA REUNION

SAINT-MARTIN